

L'Observatoire partenarial des zones d'activités économiques du Rhône

Cette fiche de synthèse s'appuie sur les données de l'observatoire des zones d'activités du Rhône (OZAR) hors communes sans document d'urbanisme opposable mises à jour au 26/03/17.

Cet observatoire a été créé en 2008 en partenariat avec le syndicat mixte du Beaujolais et les chambres de commerce et d'industrie de Lyon et du Beaujolais. La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le syndicat de l'Ouest Lyonnais ont rejoint les membres fondateurs de l'observatoire partenarial en 2013, le syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais en 2015, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, la Communauté de Communes du Pays Mornantais et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon en 2017.

Cet observatoire a pour objectif d'apporter aux partenaires une vision partagée des zones d'activités économiques présentes sur le territoire à partir d'une base de données contenant leur localisation, leur quantification et leur qualification. A ce titre, l'observatoire constitue un outil commun d'aides à la décision des partenaires et d'accompagnement des territoires au développement stratégique de leurs zones d'activités économiques.

En SAVOIR PLUS

CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Pôle Stratégies et Aménagement des Territoires
Place de la Bourse – 69289 Lyon Cedex 02
Contact : Barbara PROT
prot@lyon.cci.fr – 04 72 40 56 26
https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/s-informer/les-projets-d-amenagement-a-vocation-economique-et-les-zones-d-activites-p_29748.html

CCI Beaujolais

Pôle Equipements
317 bd Gambetta – BP 70427 – 69654 Villefranche-sur-Saône Cedex
Contact : Noémie GAILLARD
n.gaillard@beaujolais.cci.fr – 04 74 62 73 00
<http://www.beaujolais-cci.com/node/3532>

CMA du Rhône

Service Économique
58 avenue du Maréchal Foch – 69453 Lyon Cedex 06
Contact : Matthieu BROUSSE
m.brousse@cma-lyon.fr – 04 72 43 40 90

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Château de Pluvy - 69590 POMEYS
Contact : Hélène GAUTRON
helene.gautron@cc-mdl.fr – T. 04 37 20 16 89 – P. 07 60 49 85 45

DDT du Rhône

Service Connaissance et Aménagement Durable des Territoires
165 rue Garibaldi – CS 33862 – 69401 Lyon Cedex 03
Contact : Oureda MAOUCHE
oureda.maouche@rhone.gouv.fr – 04 78 62 53 81
<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi/Observatoire-partenarial-des-zones-d-activites-economiques-du-Rhone-OZAR>

Syndicat mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel – 69400 Villefranche-sur-Saône
Contact : Bertrand GIRARD
bgirard@pays-beaujolais.com – 04 74 65 74 43

Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25 chemin du stade – 69670 Vaugneray
Contact : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE
c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr – 04 78 48 35 40
https://www.ouestlyonnais.fr/L-observatoire-partenarial-des-zones-d-activites-economiques-du-Rhone_a69.html

Rubrique de l'observatoire sur le site internet départemental de l'État : <http://www.rhone.gouv.fr>



ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES 2017



Communauté d'agglomération

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE



- 42 ZAE
- 63% des communes disposent d'une ZAE
- 566 ha de ZAE existantes
- 54 ha de ZAE en projet
- Taille moyenne des ZAE: 15 ha



1 — Les ZAE existantes

2 — Les ZAE en projet

3 — Densité et vacance

4 — Les secteurs d'activité

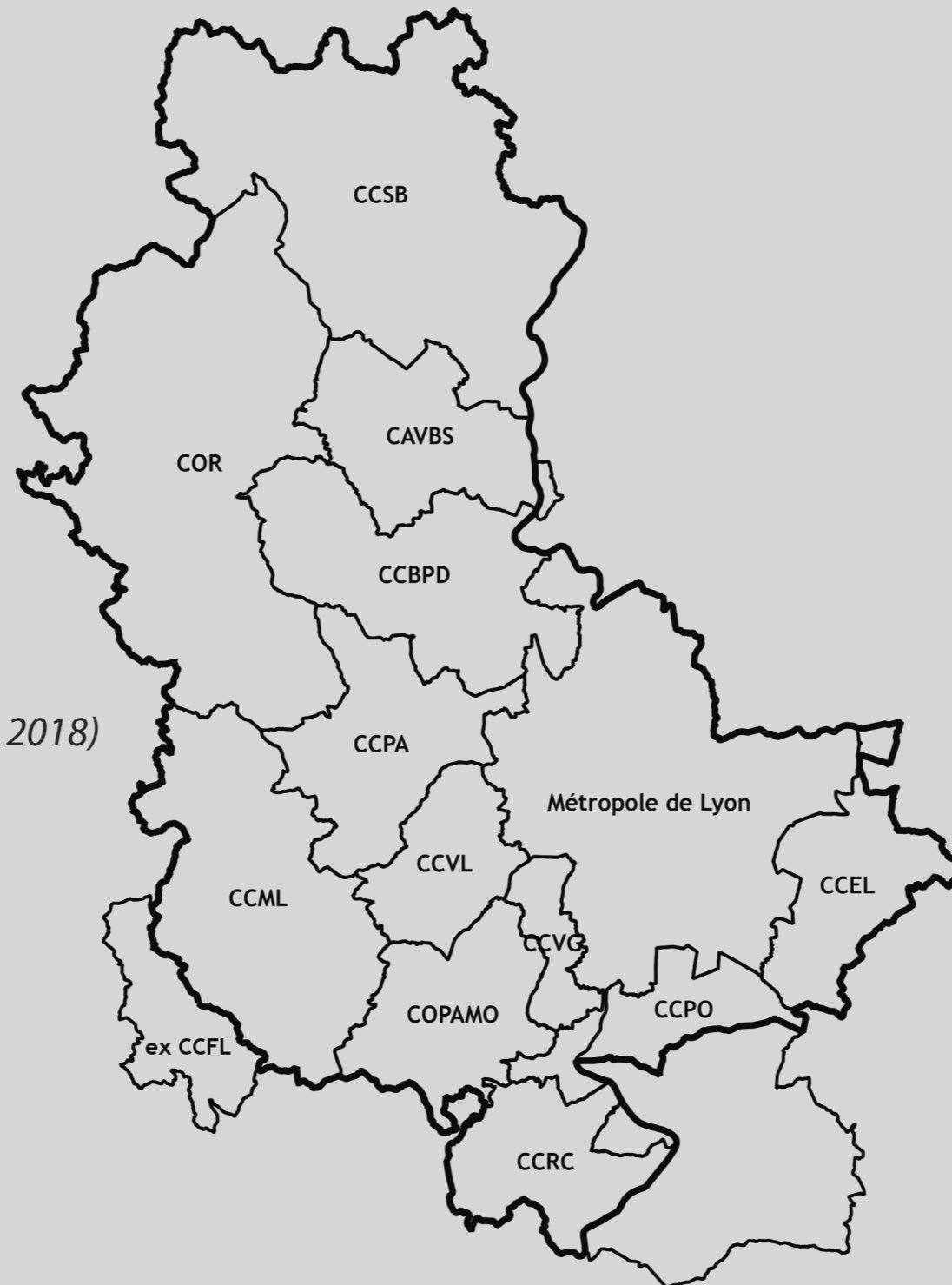
5 — Les établissements

6 — L'emploi (*disponible courant 2018*)

7 — Accessibilité - Desserte

8 — En bref...

Créé en août 2008, l'observatoire partenarial des zones d'activités dans le Rhône rassemble aujourd'hui 11 partenaires, les ScoT du Beaujolais, de l'Ouest Lyonnais et des Monts du Lyonnais, les EPCI de l'Ouest Lyonnais, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lyon et du Beaujolais, la chambre de Métier et de l'Artisanat du Rhône et l'Etat (DDT du Rhône), afin d'établir une vision partagée des zones d'activités économiques présente sur le territoire et de leur évolution dans le temps.



LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire considère comme zones d'activités toute zone à vocation unique d'économie (industrie, commerce, service, artisanat) inscrite comme telle dans les documents d'urbanisme approuvés au 26 mars 2017, à l'exclusion des zones d'activités touristiques et agricoles.

LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

A travers la création et la mise à jour d'une base de données géolocalisée des zones d'activité économique (informations cartographiques, chiffrées, quantitatives et qualitatives) et des établissements qui y sont implantés (localisés au bâtiment), cet observatoire partenarial a vocation à homogénéiser et partager une information jusqu'alors dispersée et hétérogène dans différentes structures et à servir de base à l'élaboration d'études et de diagnostics (par extraction des données de la base) permettant de suivre l'évolution économique des territoires.

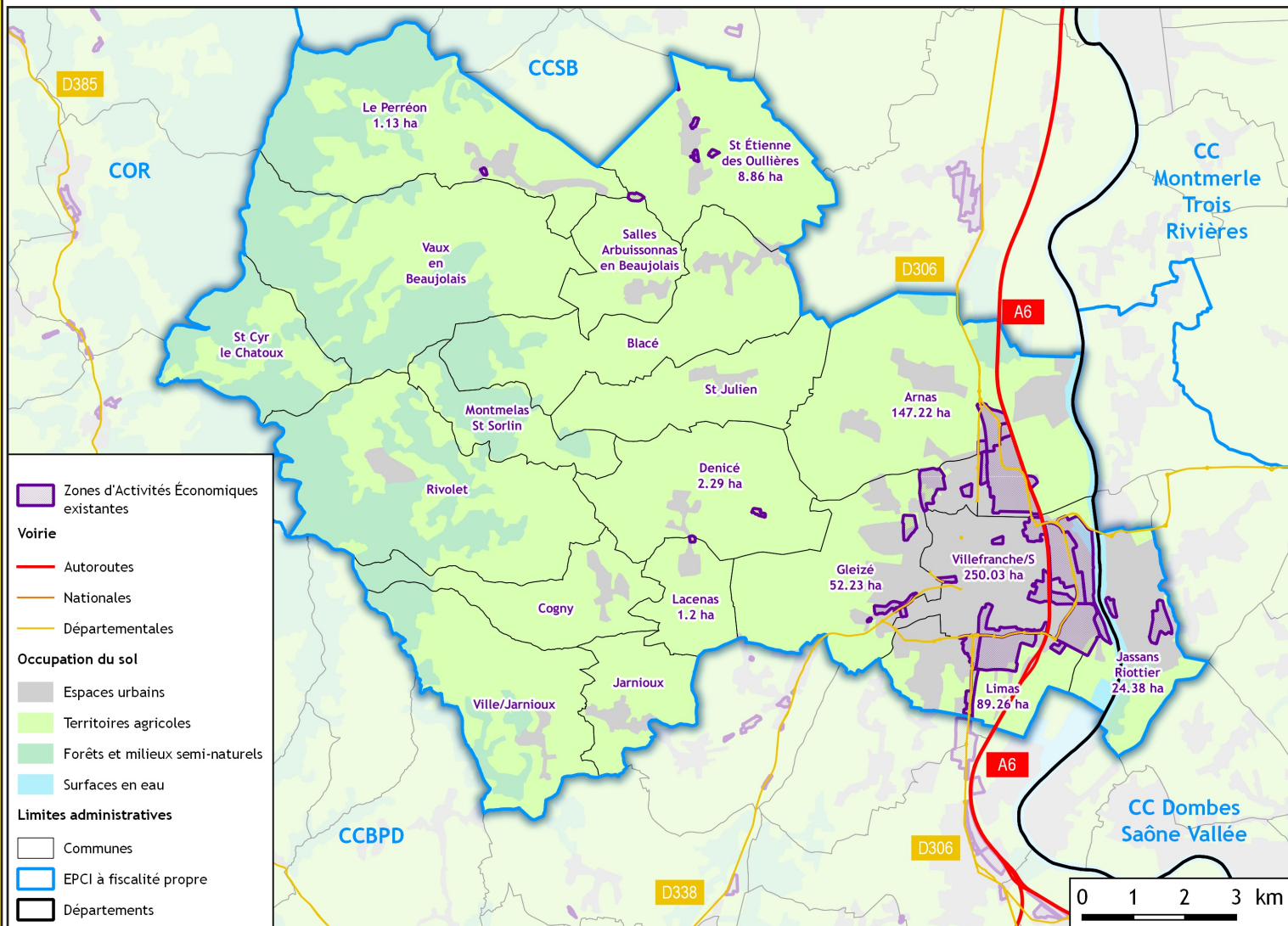
PERIMETRE de L'OBSERVATOIRE

L'observatoire couvre le département du Rhône élargi à la commune de Jassans-Riotier (Ain) et à la communauté de communes de Forez en Lyonnais (Loire). Il ne couvre pas les communes sans documents d'urbanisme.

1

Les ZAE existantes

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les zones d'activités économiques comme étant des espaces constitués d'un ou plusieurs zonages d'urbanisme exclusivement dédiés à l'activité économique. **La ZAE est déterminée à partir des documents d'urbanisme approuvés en date de mars 2017.**



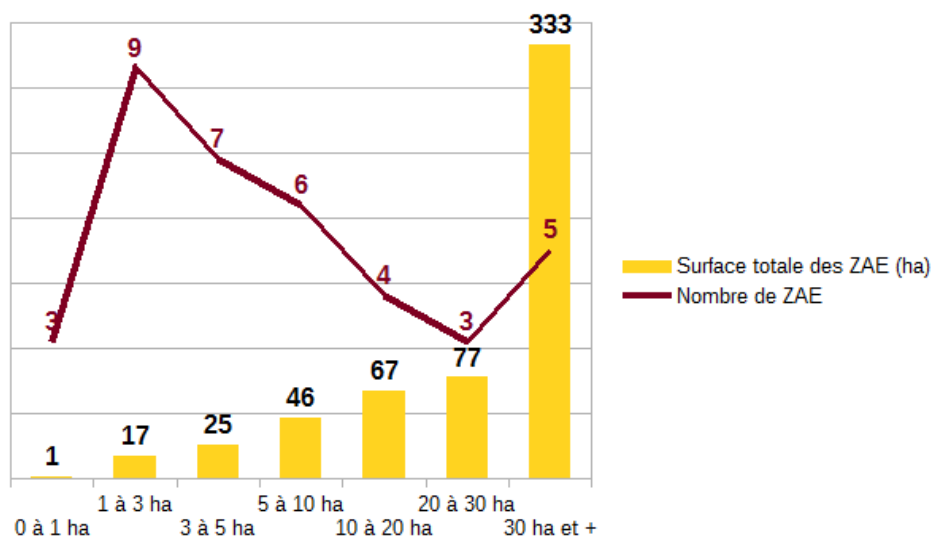
Des ZAE concentrées essentiellement le long de l'autoroute A6.

Répartition des 37 ZAE existantes de la CAVBS par taille

Contrairement aux autres EPCI du SCOT du Beaujolais, la taille des ZAE est plus homogène. En effet, les petites ZAE (moins de 5 ha) sont proportionnellement moins nombreuses que dans les autres EPCI du SCOT du Beaujolais (51% contre 88% pour le SCOT du Beaujolais).

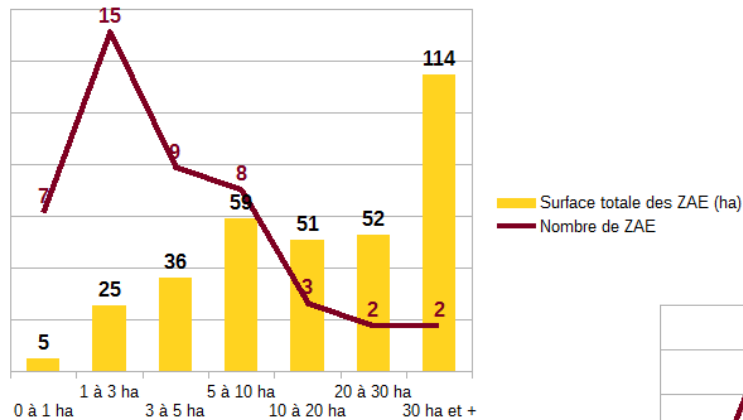
En revanche, les ZAE principales (de plus de 20 ha) sont plus représentées que la moyenne du SCOT du Beaujolais (22% pour la CAVBS contre 10% pour le SCOT du Beaujolais).

Les 8 ZAE de plus de 20 ha sont toutes situées aux abords directs des échangeurs de l'autoroute A6. Elles représentent 72% de la superficie totale des ZAE existantes pour 22 % du nombre total de ZAE. De plus, celles de plus de 30ha représentent des surfaces presque aussi importante que l'ensemble de toutes les autres ZAE du Beaujolais.

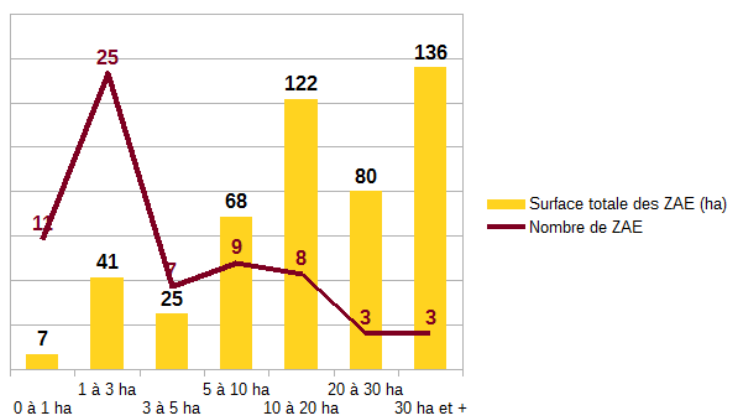


... Et des autres territoires du SCOT Beaujolais par taille

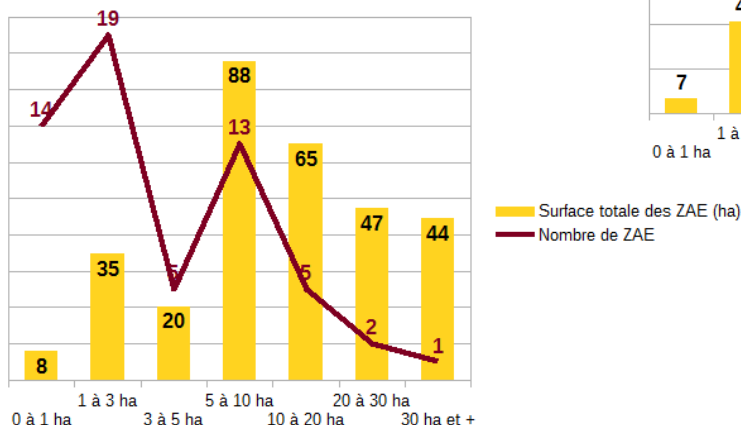
CCSB



COR



CCBPD



De ce fait, la surface moyenne des ZAE de la CAVBS est élevée (15,3 ha). C'est de loin la plus élevée de tous les EPCI du SCOT Beaujolais.

En plus d'être juste derrière celle de la CCVG (17,9 ha), elle est nettement supérieure à la moyenne constatée sur le Rhône (11,3 ha).

	Surface totale ZAE (ha)	Nombre ZAE	Surface moyenne ZAE (ha)
CAVBS	566,1	37	15,3
COR	478,1	66	7,2
CCSB	342,9	46	7,5
CCBPD	307,4	59	5,2
SCOT BEAUJOLAIS	1 694,5	208	8,1
Rhône élargi*	4 247,3	443	11,3
Rhône élargi* (+ Métropole de Lyon)	11 356,7	664	18,8

En 2017, 5 ZAE de plus qu'en 2009

	Nombre total de ZAE	Part de communes disposant d'une ZAE (%)	Surface ZAE existantes (ha)	Surface ZAE en projet (ha)	Surface totale ZAE (ha)	Surface moyenne des ZAE (ha)
2009 (sans JR)	35	53%	512,4	152,2	664,6	18,9
2014 (sans JR)	38	58%	541,2	50,5	591,7	15,57
2017 (sans JR)	40	58%	541,7	50,5	592,2	14,8
Δ 2009 / 2014 (sans JR)	3		28,8	-101,7	-72,9	
Δ 2014 / 2017 (sans JR)	2		0,4	0,0	0,4	

Alors que la surface des ZAE existantes a augmenté de 28,8 ha entre 2009 et 2014 (la raison en étant majoritairement imputable aux extensions des zones Quartier du Garet, La Sablonnière, la zone portuaire «La Darse» et la réduction de la ZA Nord Est), elle est restée quasi identique entre 2014 et 2017.

En effet, l'extension de certaines ZAE de 0,6 ha et la réduction d'autre de 0,2 ha explique cette très légère évolution.

En revanche, la surface dédiée à de nouveaux projets n'a pas évolué depuis 2014 alors qu'elle avait très largement diminué entre 2009 et 2014, dûe en majeure partie à la réduction de la zone d'activité Nord Est (- 110 ha).

Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Jassans-Riottier a rejoint la CAVBS, ainsi l'observatoire a intégré les données de cette commune aux millésimes 2014 et 2017.

	Nombre total de ZAE	Part de communes disposant d'une ZAE (%)	Surface ZAE existantes (ha)	Surface ZAE en projet (ha)	Surface totale ZAE (ha)	Surface moyenne des ZAE (ha)
2014 (avec JR)	40	63%	565,6	53,9	619,6	15,5
2017 (avec JR)	42	63%	566,1	53,9	620,0	14,8
Δ 2014 / 2017	2		0,4	0,0	0,4	

La surface des ZAE existantes n'a quasi pas évolué en 2014 et 2017 pour exactement les mêmes raisons que précédemment.

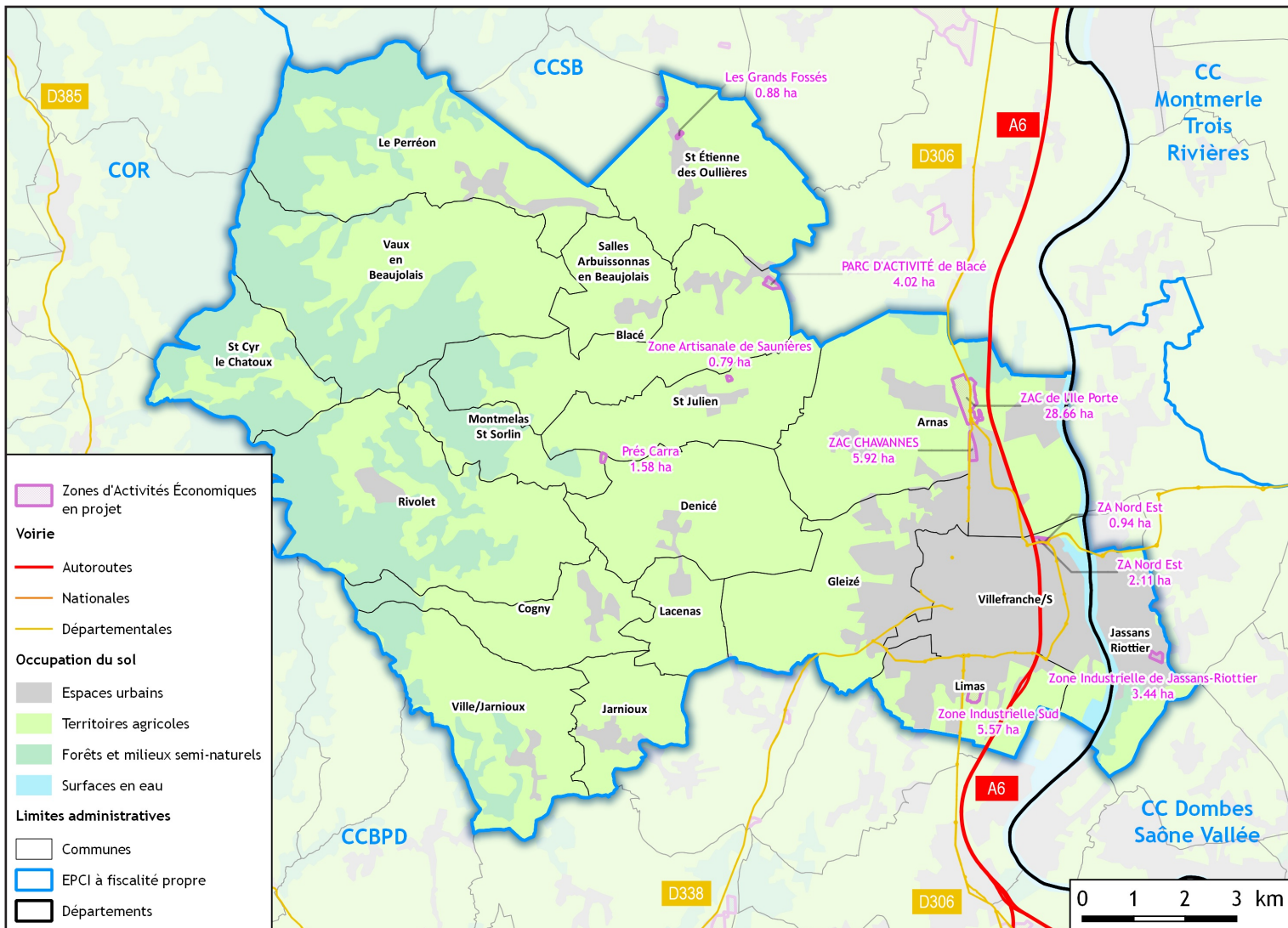
Quant à la surface dédiée à de nouveaux projets aucune évolution n'est à noter.

*le département du Rhône élargi comprend le Rhône hors métropole de Lyon + la communauté de communes de Forez en Lyonnais + la commune de Jassans-Riottier dans l'Ain

2

Les ZAE en projet

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les zones d'activités économiques en projet comme étant des espaces constitués d'un zonage d'urbanisme exclusivement dédiés à l'activité économique **inscrites dans le PLU mais non investies.**

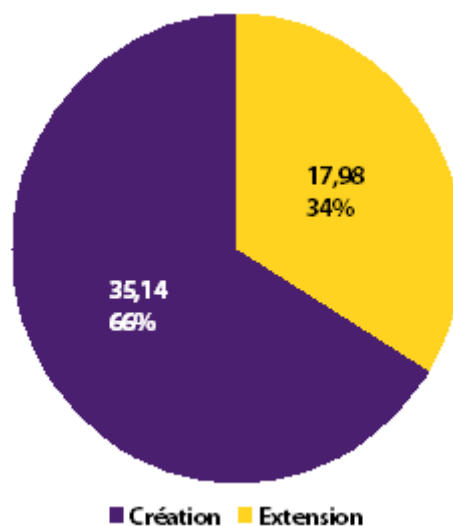


Des ZAE concentrées essentiellement le long de l'autoroute A6.
La part de communes disposant d'une ZAE en projet représente 42% pour ce territoire.

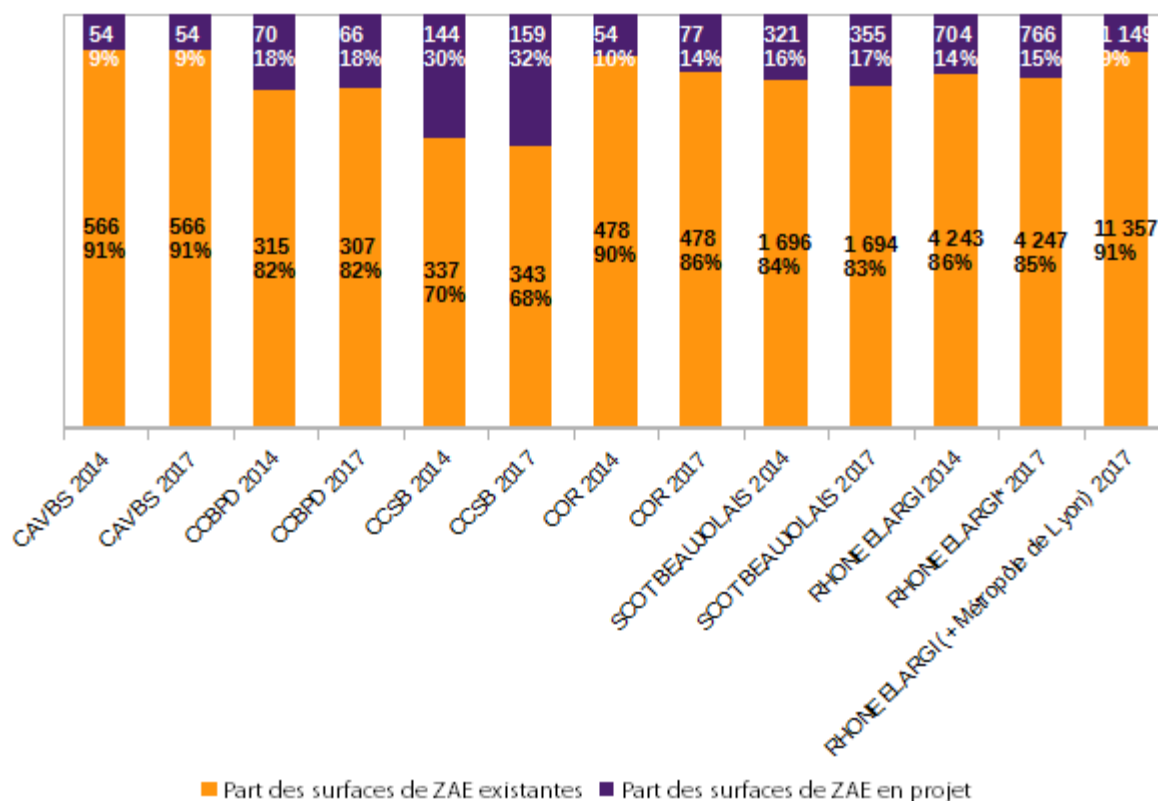
La CAVBS compte 10 projets de ZAE composés de 5 créations et 5 extensions de ZAE existantes.

La surface dédiée à ces projets s'élève à 53,9 ha en 2017.

La superficie consacrée aux projets de **création est de 66%** dont 97% de surface sont consommées par la ZAC de l'Île Porte située à Arnas.



Depuis 2014, une réserve foncière de ZAE de la CAVBS constante...



La part de la réserve foncière de ZAE ne présente pas d'évolution notable depuis 2014 à l'échelle de la CAVBS (9%).

Elle représente 15% de celle du SCOT Beaujolais et du fait de l'importance de la polarité de la commune de Villefranche, le stock restant est faible.

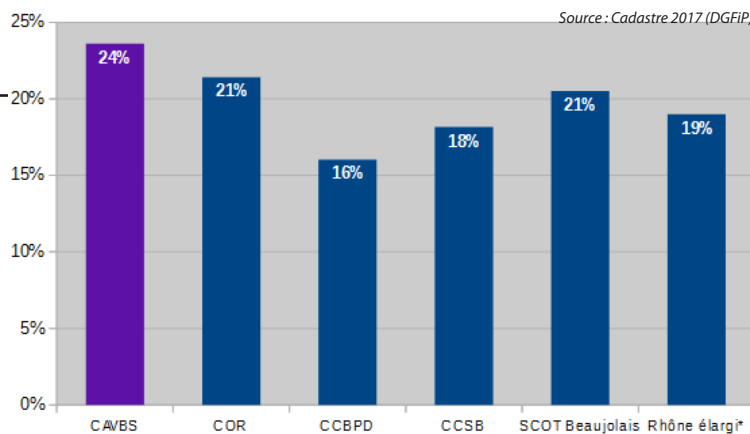
*Le département du Rhône élargi comprend le Rhône hors métropole de Lyon + la communauté de communes de Forez en Lyonnais + la commune de Jassans-Riottier dans l'Ain

3

Densité et vacance

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les bâtiments d'activités vacants comme étant des bâtiments (au sens adresse des fichiers fonciers de la DGFIP) constitués (en surface) de locaux d'activités (exclusion des loges de gardiens et lofts) vacants.

En 2017, une densité du bâti d'activités en ZAE de la CAVBS la plus élevée du SCOT Beaujolais



Il est à noter qu'il n'y a pas de corrélation automatique avec la disponibilité foncière puisqu'il peut y avoir des réserves foncières

Densité brute correspondant à la **surface totale du bâti** comprise à l'intérieur d'une ZAE **divisée par la surface de la ZAE** incluant les rues et tout terrain affecté à un autre usage (bassin de rétention, équipement, espace inoccupé, rivière, espace stockage, espace en travaux, voies ferrée, voirie principale)

La densité du bâti d'activités en ZAE existantes de la CAVBS est de 24%. C'est la densité la plus importante de l'ensemble des EPCI du SCOT Beaujolais. Elle est également supérieure à la moyenne du département du Rhône élargi* (19 %).

Cela s'explique par le fait que 62% des ZAE de la CAVBS ont une densité du bâti supérieure à 20 %. Parmi ces ZAE, 9 sont de grandes tailles (supérieure à 15 ha) dont la plupart présente une densité supérieure à 24%.

Seules la zone de l'Échangeur (56 ha) et la Zone portuaire «la Darse» (54 ha) à Villefranche-sur-Saône, la ZAC Chavannes (28 ha) à Arnas et le Parc d'Épinay (27 ha) à Gleizé ont une densité du bâti inférieure à la moyenne de la CAVBS.

Peu de vacance de longue durée de la surface d'activités dans les ZAE de la CAVBS en 2016

En 2016, la CAVBS compte une surface de locaux d'activités vacants depuis plus de 2 ans significative (100 588 m² soit 6,4 % de la surface bâtie d'activités totale de ses ZAE).

Comparativement à 2013, la surface d'activité vacante a augmenté de 2,6ha entre autre dans les zones d'activités «L' échangeur» (+2ha) à Villefranche sur Saône et «Z.I. Nord» (+1,2ha) à Arnas.

	Surface d'activités vacante en ZAE existantes (m ²) = A	Surface d'activités en ZAE existantes (m ²) = B	Rapport A / B
CAVBS	100 588	1 578 621	6,4%
COR	41 199	1 006 907	4,1%
CCBPD	46 756	630 072	7,4%
CCSB	10 618	507 322	2,1%
SCOT du Beaujolais	199 161	3 722 922	5,3%
Rhône élargi*	423 758	9 515 240	4,5%

Source : MAJIC 2016 (DGFIP)

Celle de la zone industrielle Nord à Arnas représente à elle seule 35% de la surface d'activités vacante totale de ses ZAE. Hormis la CCBPD, cette part est la plus importante des EPCI du SCOT Beaujolais.

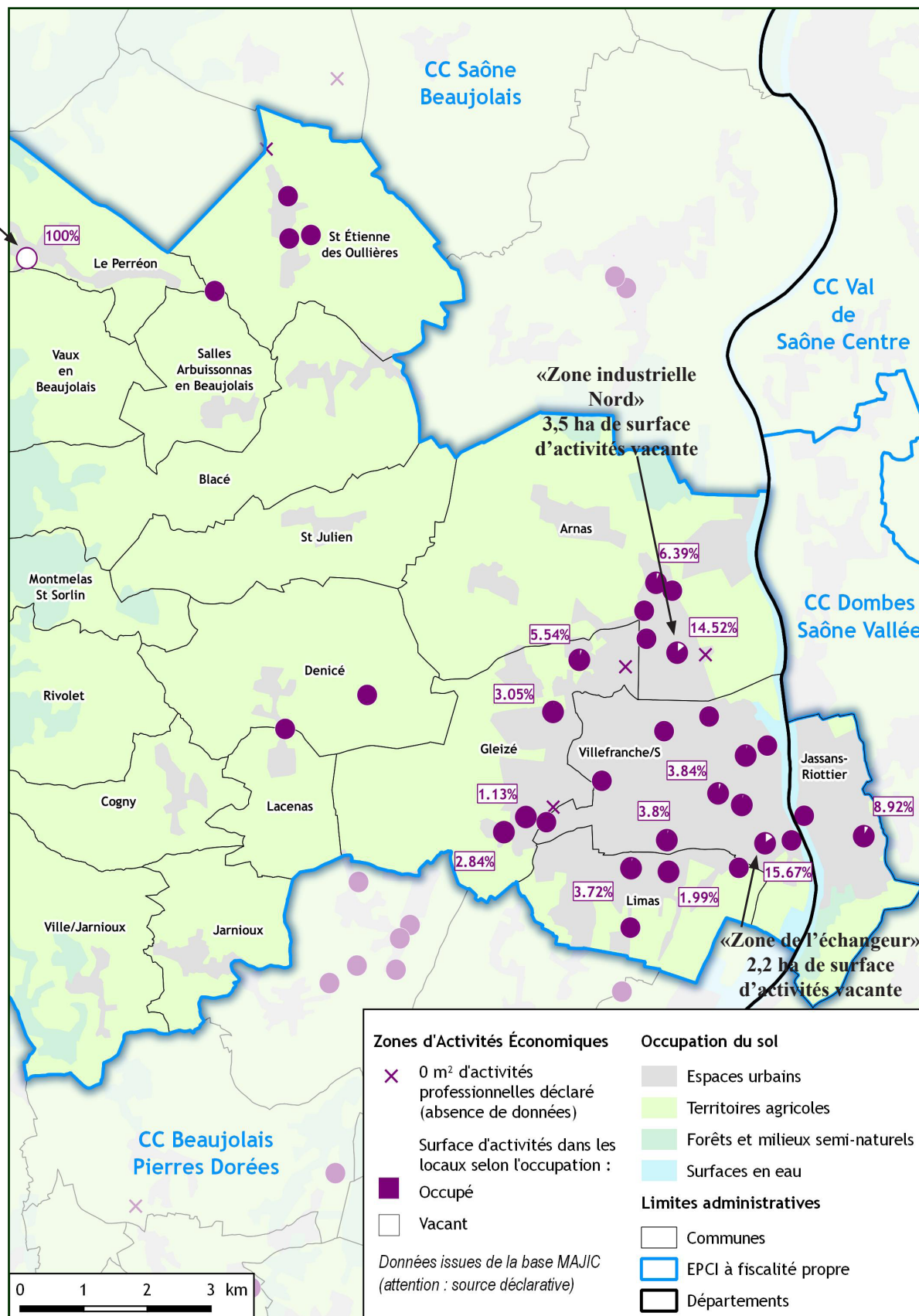
Par ailleurs, elle est également supérieure à la moyenne du Rhône élargi (4,5 %).

Détails par ZAE des surfaces d'activités vacantes depuis plus de 2 ans (2017)

La vacance dans les zones d'activités de la CAVBS se caractérise par:

- Un tiers de la surface vacante est situé à Arnas dans la zone industrielle nord
- 63% de la vacance totale est localisée dans les ZAE dont au moins 85% des locaux d'activité sont occupés
- Les zones présentant les taux de vacance les plus élevés dans les locaux d'activité sont principalement des zones de grande taille (plus de 20 ha)

«Vers le bois»
0,7 ha de surface
d'activités vacante



4

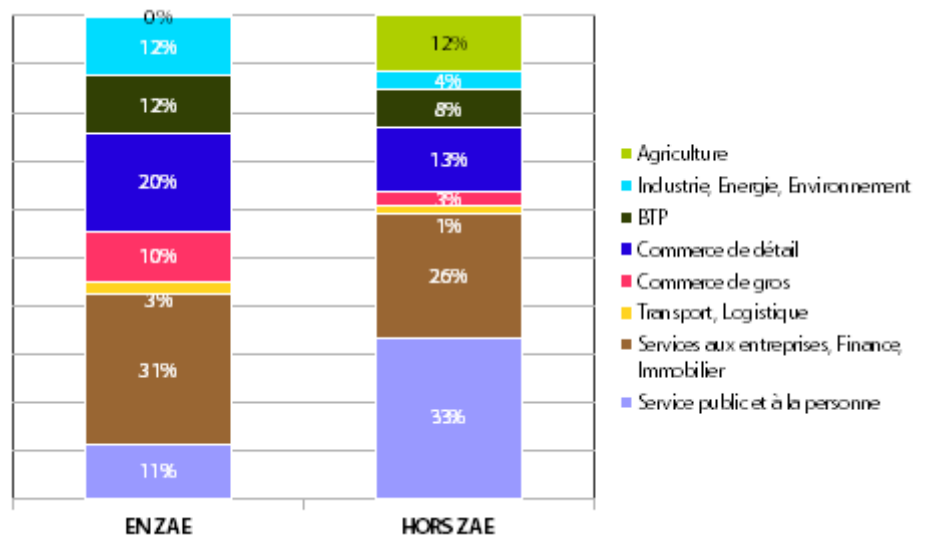
Les secteurs d'activités

L'observatoire définit les secteurs d'activités selon une nomenclature basée sur le regroupement officiel des secteurs d'activité défini par l'INSEE. Un détail de chaque secteur d'activités est joint à cette fiche. L'indice de spécialisation d'établissements se définit par le rapport entre la part de la filière dans l'EPCI et la part de la filière dans le département du Rhône.

31% des établissements de la CAVBS dans les «Services aux entreprises, finance, immobilier» en 2017

En ZAE, la filière «Services aux entreprises, finance, immobilier» tient la place la plus importante (31% contre 27% en moyenne dans le département). Cette filière représente une légère spécialisation du territoire de la CAVBS mais aussi dans l'ensemble du territoire du Beaujolais. En effet, 24% des établissements de la CCBPD et 21% des établissements de la CCSB appartenant à cette filière sont implantés en ZAE.

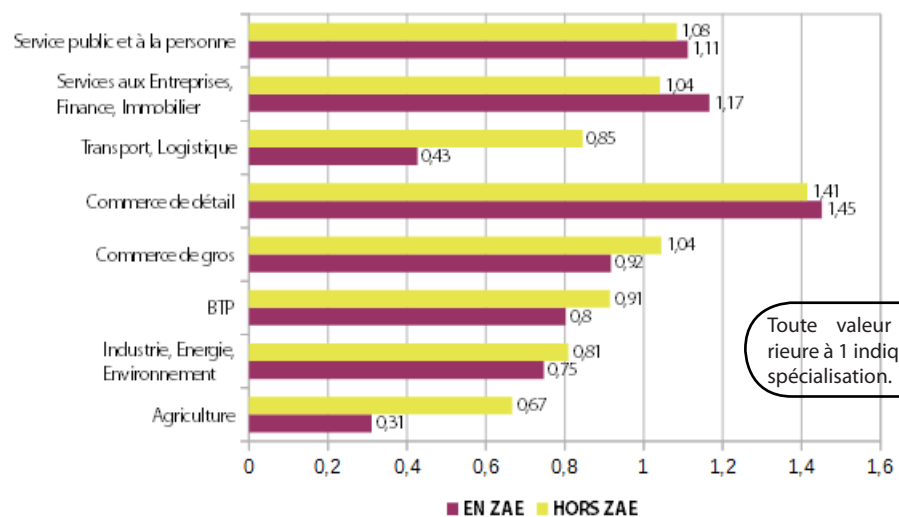
De même, la CAVBS se spécialise plus dans le commerce de détail avec 20% des établissements implantés en ZAE ce qui est supérieur à la moyenne à l'échelle du département (14%).



La CAVBS se spécialise dans le commerce de détail

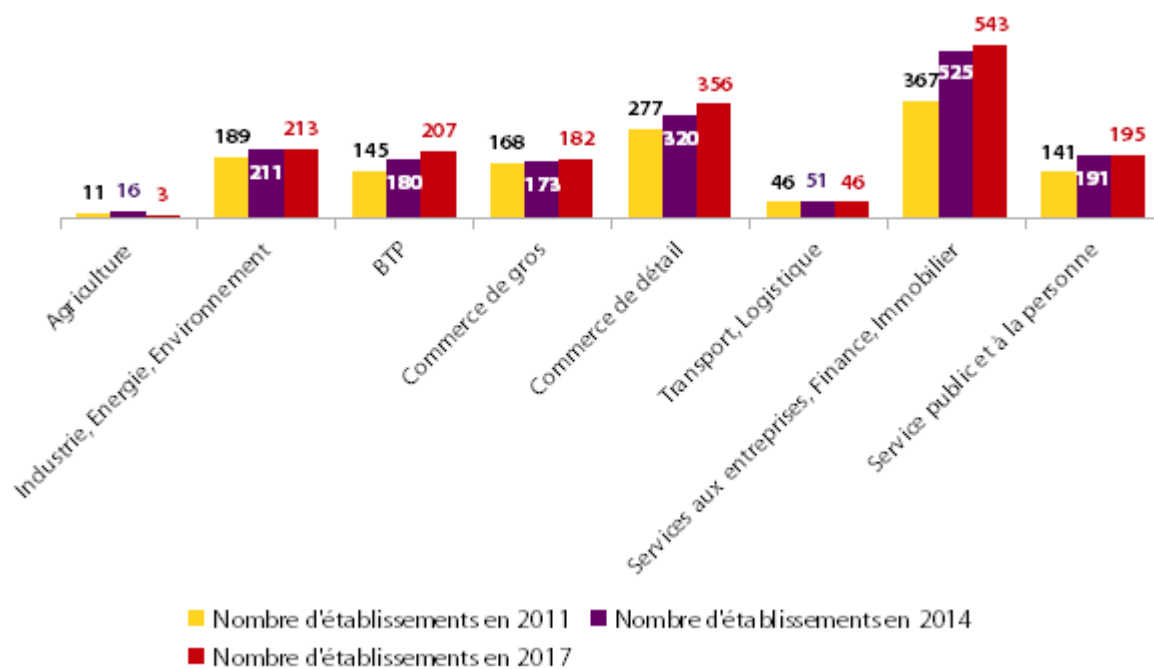
En revanche, bien que les services aux particuliers ne représentent que 11% des établissements en ZAE, elle est une véritable spécialisation.

En dehors des ZAE, la CAVBS concentre une part importante d'établissements de la filière de services aux particuliers mais, de même qu'en ZAE, il ne s'agit là que d'une modeste spécialisation au même titre que le commerce de gros et aux services aux entreprises, finance et immobilier.



Toute valeur supérieure à 1 indique une spécialisation.

Une augmentation des établissements en ZAE de 30% depuis 2011...



Le nombre d'établissements implantés en ZAE a augmenté de 30% entre 2011 et 2017 sur la CAVBS, autant qu'à l'échelle du SCOT Beaujolais.

Néanmoins cette augmentation ne concerne pas toutes les filières d'activités.

Tandis que le nombre d'établissements des filières «**Services aux entreprises, finance, immobilier**» et «**BTP**» ont respectivement augmenté de **48%** et **43% entre 2011 et 2017**, l'agriculture a vu ses établissements considérablement diminuer.

En effet, après avoir connu une augmentation de 45% entre 2011 et 2014, le nombre d'établissements dédié à **l'agriculture a baissé de -81% depuis 2011 et -73% depuis 2014**.

On constate par ailleurs que pour la filière «**transport, logistique**», la baisse est moins significative depuis 2014, le nombre d'établissements pour cette filière **se stabilise depuis 2011** en passant par une légère augmentation **en 2014 de 11%**.

4

Nomenclature des secteurs d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	ACTIVITES
Agriculture	Culture et production animale, chasse et services annexes
	Sylviculture et exploitation forestière
	Pêche et aquaculture
Industrie, Energie, Environnement	Extraction de houille et de lignite
	Extraction d'hydrocarbures
	Extraction de minerais métalliques
	Autres industries extractives
	Services de soutien aux industries extractives
	Industries alimentaires
	Fabrication de boissons
	Fabrication de produits à base de tabac
	Fabrication de textiles
	Industrie de l'habillement
	Industrie du cuir et de la chaussure
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	Industrie du papier et du carton
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	Cokéfaction et raffinage
	Industrie chimique
	Industrie pharmaceutique
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	Métallurgie
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
	Fabrication d'équipements électriques
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	Industrie automobile
	Fabrication d'autres matériels de transport
	Fabrication de meubles
	Autres industries manufacturières
	Réparation et installation de machines et d'équipements
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
	Captage, traitement et distribution d'eau
	Collecte et traitement des eaux usées
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	
Dépollution et autres services de gestion des déchets	
BTP	Construction de bâtiments
	Génie civil
	Travaux de construction spécialisés

Commerce de détail	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
Commerce de gros	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
Transport, Logistique	Transports terrestres et transport par conduites
	Transports par eau
	Transports aériens
	Entreposage et services auxiliaires des transports
	Activités de poste et de courrier
Services aux entreprises, Finance, Immobilier	Édition
	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	Programmation et diffusion
	Télécommunications
	Programmation, conseil et autres activités informatiques
	Services d'information
	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
	Assurance
	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
	Activités immobilières
	Activités juridiques et comptables
	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
	Recherche-développement scientifique
	Publicité et études de marché
	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
	Activités vétérinaires
	Activités de location et location-bail
	Activités liées à l'emploi
	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
Enquêtes et sécurité	
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	
Service public et à la personne	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
	Enseignement
	Activités pour la santé humaine
	Hébergement
	Restauration
	Hébergement médico-social et social
	Action sociale sans hébergement
	Activités créatives, artistiques et de spectacle
	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
	Organisation de jeux de hasard et d'argent
	Activités sportives, récréatives et de loisirs
	Activités des organisations associatives
	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
	Autres services personnels
	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	

5

Les établissements

Les établissements plus implantés hors ZAE

En 2017, les établissements sont implantés à hauteur de 17% en ZAE sur le territoire de la CAVBS.

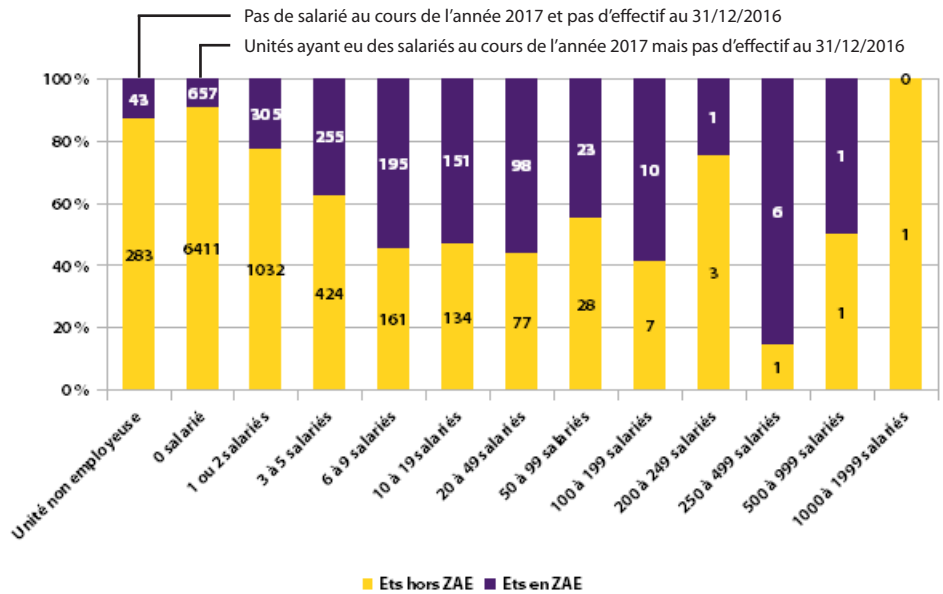
Néanmoins cette part est supérieure à celle des EPCI du SCOT Beaujolais et du département du Rhône élargi (14%).

65% des établissements de la CAVBS sont à la fois hors ZAE et sans salarié, ce qui est inférieur comparativement au SCOT Beaujolais (73%) et le Rhône élargi (69%).

A l'image de l'ensemble des EPCI du SCOT Beaujolais, la CAVBS recense une part importante de très petites entreprises¹ (TPE) (83%) en ZAE, qui est supérieure à celle du Rhône élargi (80%).

Parallèlement, 16% des établissements en ZAE de la CAVBS sont des petites et moyennes entreprises² (PME). Proportionnellement aux autres EPCI du SCOT Beaujolais, cette part est quasi égale à celle de la CCBPD (15%) mais inférieure à la CCSB (20%) et la COR (27%).

10 308 établissements dans la CAVBS dont 1 745 en ZAE

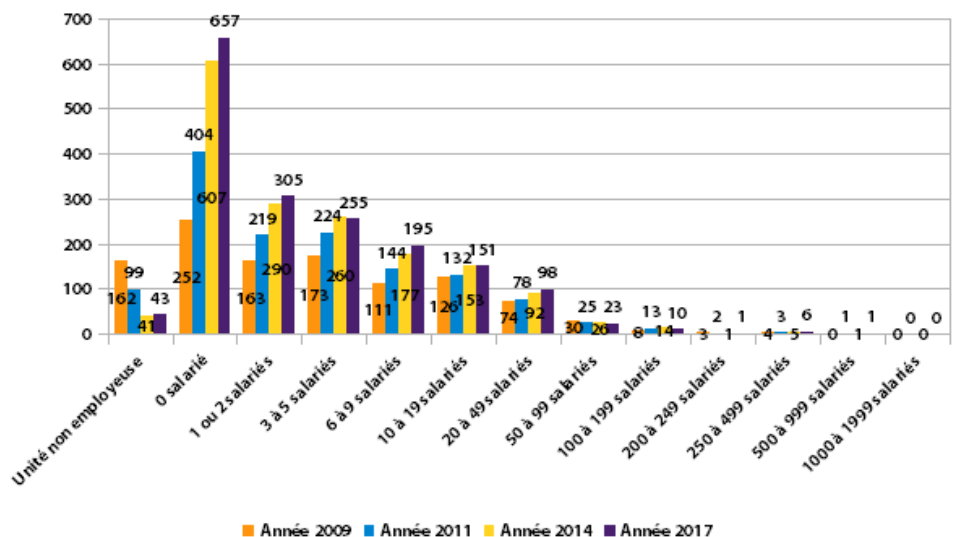


Les micro-entreprises en expansion en ZAE depuis 2009

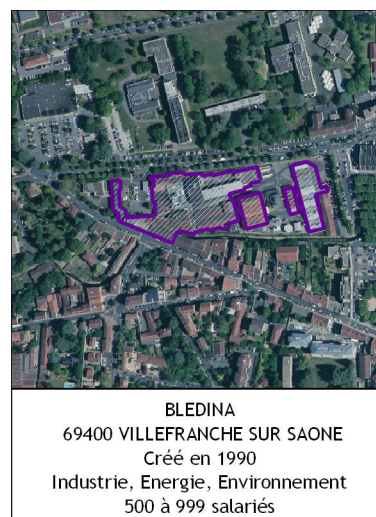
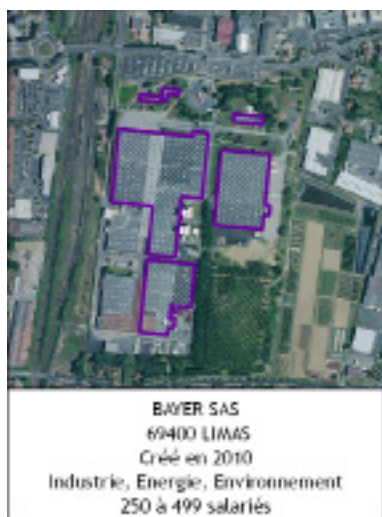
Cette croissance du nombre d'établissement en ZAE tient compte de la mise en oeuvre du dispositif de l'autoentrepreneuriat depuis 2009. En effet, les microentreprises se sont fortement développées entre 2009 et 2014 dans la CAVBS, il y en a en 2017, 1 455.

Cette progression est similaire, entre 2009 et 2014, aux autres EPCI du SCOT Beaujolais. En revanche, entre 2014 et 2017, seules la CAVBS et la CCBPD voient leur nombre de micro-entreprises continuer à augmenter.

Concernant les TPE et les PME, depuis 2009, elles se sont régulièrement développées mais semble se stabiliser depuis 2014.



¹ Très petite entreprise (TPE) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 10 personnes
² Petite et moyenne entreprise (PME) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 250 personnes
³ Entreprise de taille intermédiaire (ETI) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 5000 personnes et de plus de 250 personnes

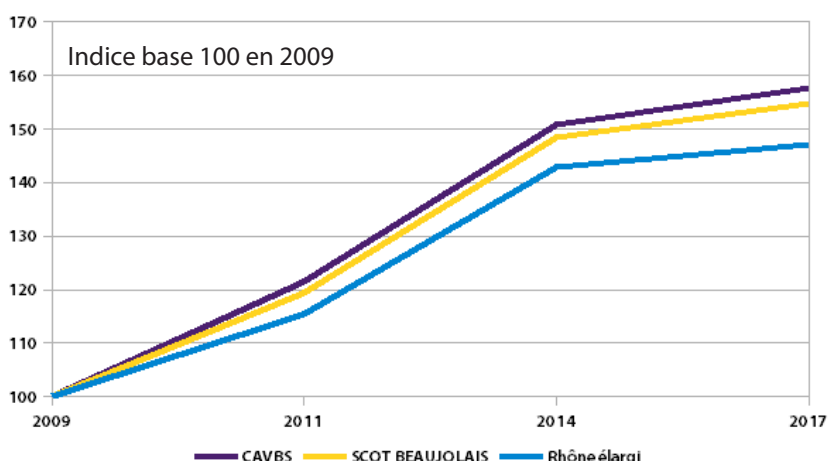


Par ailleurs, les établissements employant le plus grand nombre de salarié, ici les entreprises de tailles intermédiaires³ (ETI), se situent majoritairement en ZAE sur la CAVBS à hauteur de 70%.

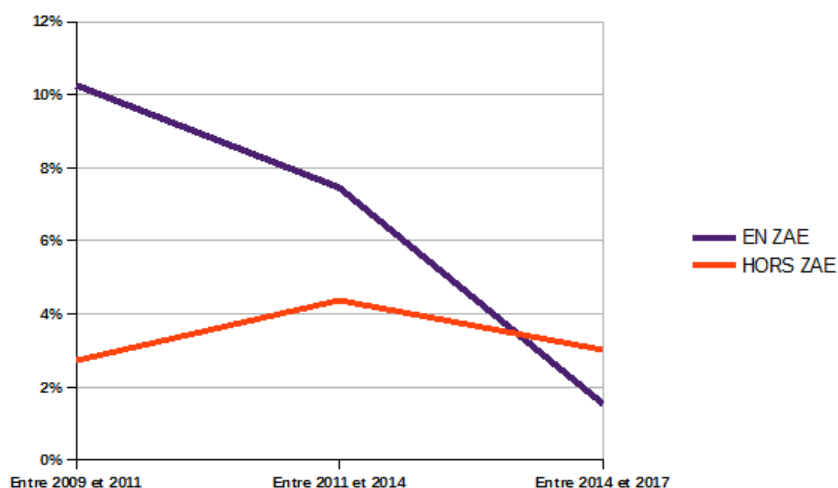
Parmi ces établissements, 2 sur les 5 principaux de la CAVBS se localisent dans les ZAE «La Croix de Fer» à Villefranche (Bledina) et «Carrière-Rue du 3 septembre 1944» à Limas (Bayer) et appartiennent toutes deux à la filière de l'Industrie.

Entre 2011 et 2014, la plus forte augmentation du nombre d'établissements en ZAE

Depuis 2009, le nombre d'établissements n'a cessé d'accroître dans le territoire de la CAVBS en ZAE, à l'image du SCOT Beaujolais et du Rhône élargi, avec une nette progression de +30% entre 2011 et 2014.

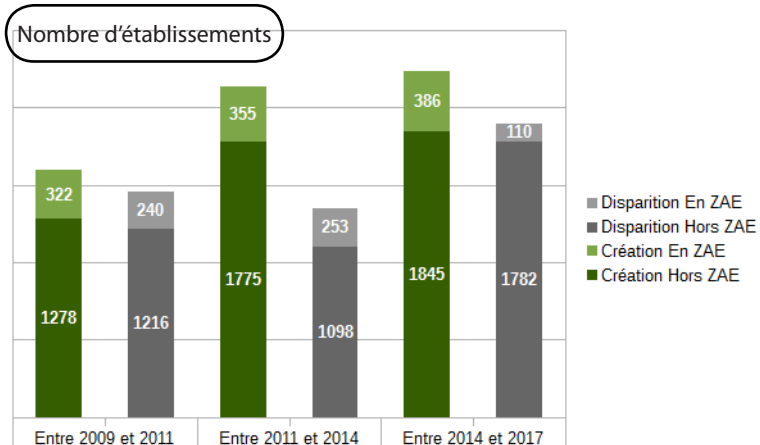


Taux de croissance annuel moyen des établissements depuis 2009



Alors qu'entre 2009 et 2011, le nombre d'établissements a augmenté en moyenne tous les ans de +10% en ZAE, le taux de croissance n'a cessé, par la suite de ralentir.

En revanche, hors ZAE, jusqu'en 2014, le taux de croissance n'a fait que progresser (+4% par an), puis il a légèrement ralenti à 3% entre 2014 et 2017.

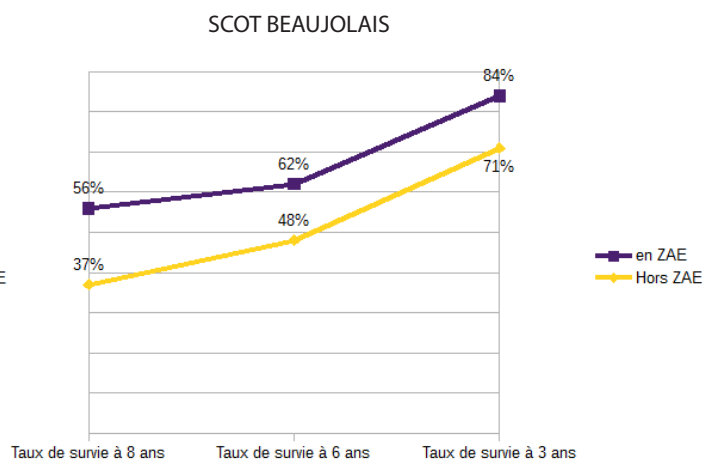
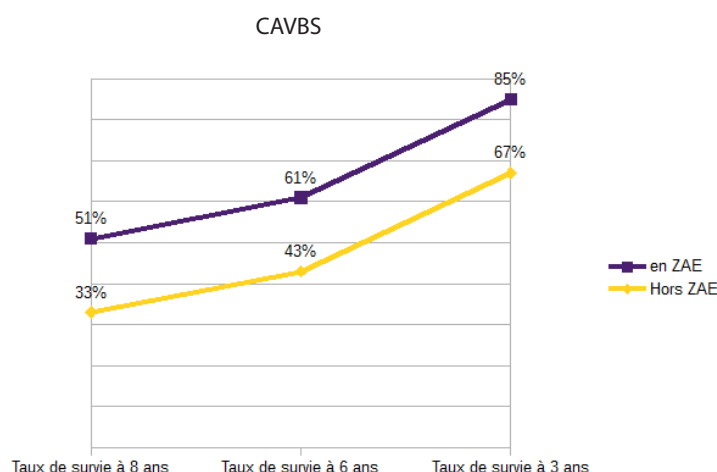


En et hors ZAE de la CAVBS, il y a globalement plus de créations d'établissements que de disparitions depuis 2009.

Alors que le taux de création¹ en 2011 est plus important en ZAE (24%) qu'hors ZAE (19%), la tendance s'inverse en 2014, 23% hors ZAE contre 21% en ZAE. Ce n'est qu'en 2017 que le taux de création se stabilise à 22% en et hors ZAE.

En revanche, alors que le taux de disparition² était homogène en et hors ZAE en 2011 (18%) et 2014 (15%), en 2017 il y a plus de disparitions hors ZAE (21%) qu'en ZAE (6%).

Les établissements implantés en ZAE sont plus pérennes



Le taux de survie³ à 8 ans des établissements créés en 2009 situés en ZAE, dans la CAVBS, est de 51% alors qu'il n'est, hors ZAE, que de 33%. Les établissements implantés en ZAE y sont plus pérennes.

Le taux de survie à 8 ans dans la CAVBS est l'un des moins importants de tous les EPCI du SCOT Beaujolais en ZAE et le plus faible, hors ZAE.

Le taux de survie à 6 ans⁴ des établissements créés en 2011 situés en ZAE, dans la CAVBS, est certes élevé (61%), mais est le moins important de tous les EPCI du SCOT Beaujolais.

En revanche, depuis 3 ans, le taux de survie⁵ des établissements en ZAE de la CAVBS (85%) est bien supérieur au SCOT Beaujolais et Rhône élargi, il est de plus le plus important, derrière la CCSB, de tous les EPCI du SCOT Beaujolais.

¹ Taux de création 2011: Nombre de créations d'établissements entre 2009 et 2011 / stock d'établissements en 2011
² Taux de disparition 2011: Nombre de disparitions d'établissements entre 2009 et 2011 / stock d'établissements en 2011
³ Taux de survie à 8 ans: Nombre de sirets créés en 2009 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009
⁴ Taux de survie à 6 ans: Nombre de sirets créés en 2011 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009
⁵ Taux de survie à 3 ans: Nombre de sirets créés en 2014 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009

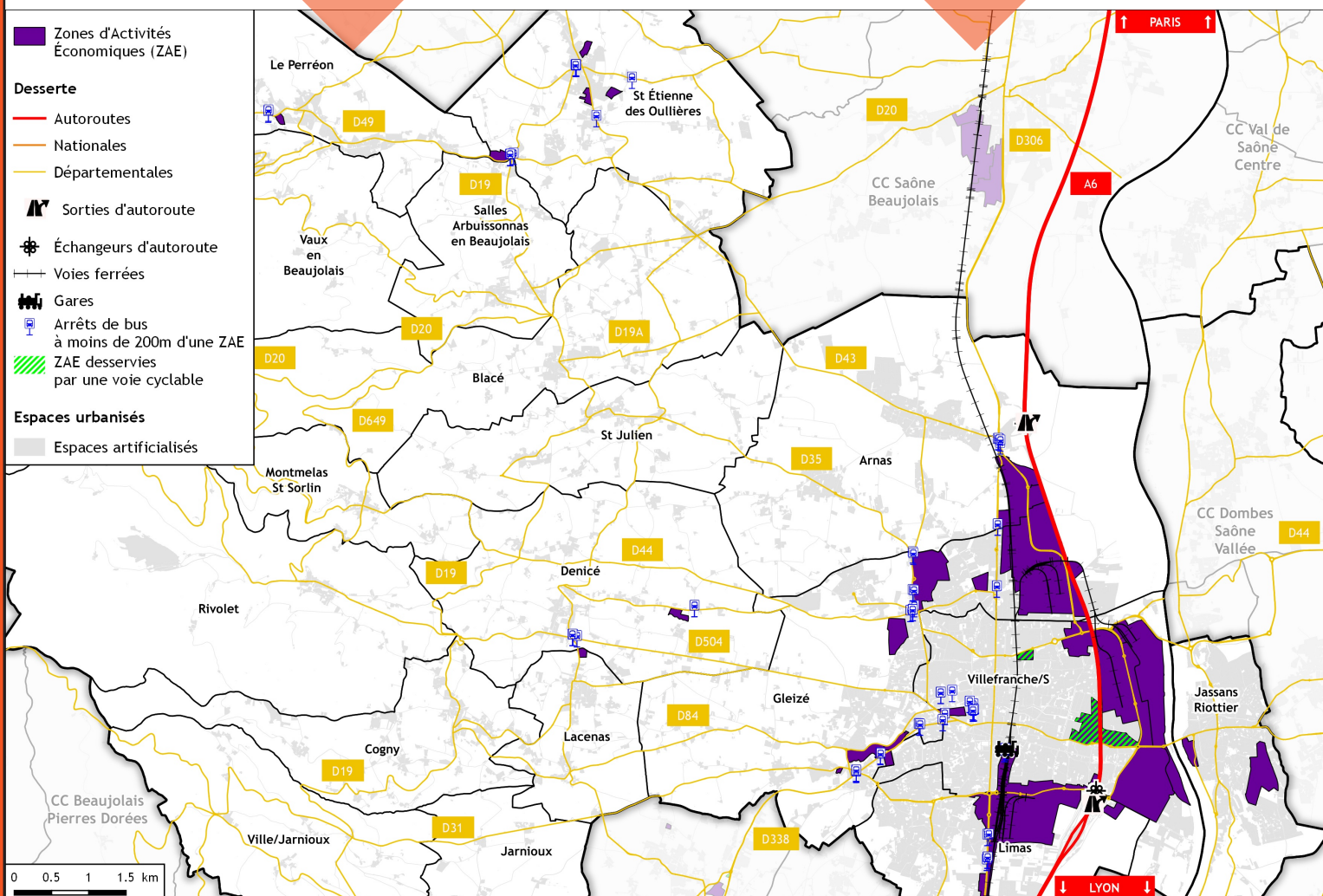
7

Accessibilité - Desserte

43% des ZAE sont signalées depuis l'extérieur de la ZAE dont **63%** sont correctement indiquées.

- **41%** des ZAE sont signalées dès l'entrée.

- **32%** des ZAE ont des panneaux directionnels à l'intérieur.



Sources des données : OZAR 2017, DDT69, OSCOM 2013 (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)
Référentiels : BDTOPO © - 2017 ©IGN Paris

30% des ZAE ont un plan à l'entrée mentionnant la rue, les lots et l'enseigne de l'entreprise.

Seulement 5 ZAE sont dotées d'une piste cyclable.

19 ZAE proposent une circulation piéton sur trottoir.

